

Niveau technique par épreuve



Dispositif de Maniabilité

14 – Passage d'eau

Matériel et dispositif :

- 1 porte fanionnée à 2.50 m du dispositif.
- 1 numéro placé à droite
- Un gué naturel ou Aménagé avec ou sans eau, ou matérialisé par une bâche tissu ou plastique. Le fond du contenant d'eau doit être non glissant

		<u>Caractéristiques</u>
Club 3, Poney A-B. Conduite à 1 ou 2 mains	<p>Largeur 1.20m minimum</p> <p>Longueur libre</p> <p>Profondeur 30cm maximum</p>	<p>Le concurrent doit franchir les fanions de l'entrée, franchir le passage d'eau dans son intégralité (4 pieds dedans) et ressortir par les fanions.</p>
Club 3 C, D, E. Club 2, Conduite à 1 ou 2 mains Avenir 2 Conduite à 2 mains		
Club 1, Amat 3 Conduite à 1 main		
Amat 3 Préparatoire Conduite à 2 mains Avenir 1 Conduite à 1 ou 2 mains		
Amateur 2 Junior Conduite à 1 ou 2 mains		
Club Elite, Amateur 2 Amateur 1 Amateur 1 Jeune Cavalier Amateur Elite Conduite à 1 main		

Le contrat Passage d'eau...

Le cavalier franchit la porte fanionnée située à 2.50 m du dispositif, franchit le dispositif des 4 pieds, et ressort par la porte fanionnée de sortie. Les transitions s'effectuent dès le passage des antérieurs.

Maniabilité Technique : Contrat au pas uniquement

Club 3, Club 2, Club 1, Club Elite, Ama 3, Ama 3 Prépa, Avenir 1 et 2, Ama 2 : Transitions progressives.

Ama 2 Junior, Ama 1, Ama 1 JC, Ama Elite: Transition galop-pas

Maniabilité Chronométrée : Pas de contrat d'allure.

Fautes de contrat et pénalités

Se référer aux protocoles de maniabilité technique et de maniabilité chronométrée de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

Appréciation du style

Se référer aux protocoles de maniabilité technique de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

